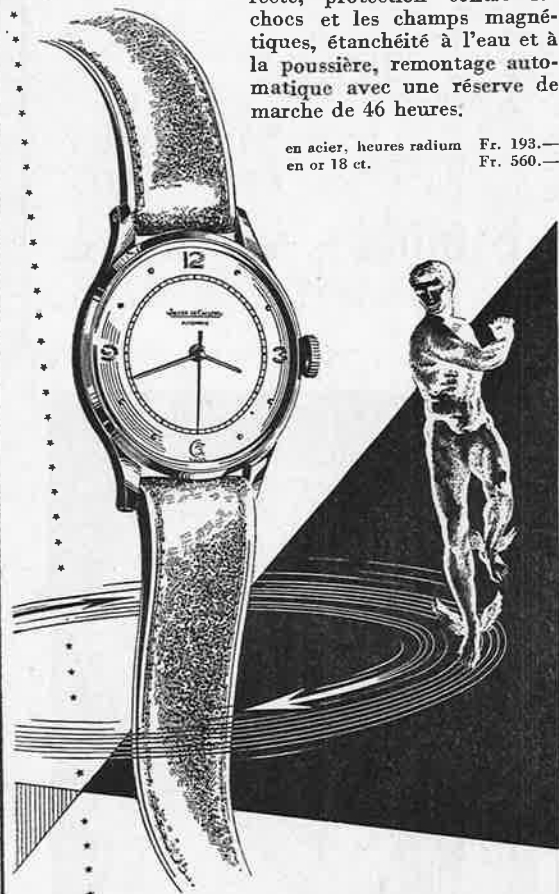


La pérennité du mouvement

CONSACRÉE PAR LA MONTRE AUTOMATIQUE
JAEGER-LE COULTRE

Conçue et réalisée par les meilleurs spécialistes de la Vallée, elle a en elle tous les avantages dont la technique horlogère moderne peut doter une montre : précision, solidité, seconde au centre directe, protection contre les chocs et les champs magnétiques, étanchéité à l'eau et à la poussière, remontage automatique avec une réserve de marche de 46 heures.

en acier, heures radium Fr. 193.—
en or 18 ct. Fr. 560.—



JAEGER-LECOULTRE

AUTOMATIC

EN VENTE CHEZ LES HORLOGERS DÉTAILLANTS ATTITRÉS

ECHEC AUX TRAFIQUANTS DE LA « DROGUE »

*Un véritable service de renseignements
international permet de déceler et de combattre
leurs méthodes les plus nouvelles*

A Madison, dans le Wisconsin (E.-U.), quatre hommes ont effectué un coup de main armé contre une maison de gros de produits pharmaceutiques et se sont emparés d'une forte quantité de stupéfiants. On a pu déduire de leur façon d'opérer qu'ils appartenaient à une bande de voleurs armés notoirement connus du Texas du nord. Une enquête menée conjointement par les inspecteurs de la Sûreté du Texas et du Wisconsin et par le Bureau Fédéral des stupéfiants a conduit à l'arrestation et au transfert de trois des bandits au Texas, où ils ont été jugés et condamnés.

Pendant les troubles de Bogota, en Colombie, les 9 et 10 avril 1948, plus de 2.000 grammes de stupéfiants ont été dérobés dans plusieurs pharmacies et écoulés probablement sur le marché illicite des stupéfiants.

Pendant les trois premiers mois de 1948, des fonctionnaires du gouvernement de l'Egypte, opérant à l'intérieur du pays, ont saisi, entre autres, 35 kg. 844 gr. d'opium et 8 kg. 385 gr. 2 de hachich. Plusieurs de ces saisies ont eu lieu dans des trains. Dans la plupart des cas, les trafiquants ont été jugés et condamnés à des peines de prison et à de fortes amendes.

Des quantités considérables de morphine et de produits dérivés ont été saisies aux Pays-Bas, en 1947. Dans un cas, 200 grammes de morphine ont été trouvés par la police d'Etat dans la résidence d'un pseudo-vétérinaire.

Votre Banque...



vous offre tous les avantages
d'une grande banque moderne
et une discrétion absolue



**SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE
GENÈVE**

2, rue de la Confédération

Tels sont, parmi des centaines, quelques-uns des cas signalés à la Commission des stupéfiants par les gouvernements intéressés, en exécution d'une de leurs obligations aux termes des conventions sur les stupéfiants. Leurs rapports ont été inclus dans les résumés périodiques des transactions illicites et des saisies et transmis pour information, par le Secrétariat, aux divers gouvernements.

Un rapport du gouvernement des États-Unis sur les saisies opérées en 1947 et 1948 dans les ports de la côte de l'Atlantique illustre au moyen d'un graphique les méthodes employées pour passer en fraude des stupéfiants à bord des bateaux.

« On a trouvé du chanvre indien (d'où dérive la marihuana), dit le rapport, aux endroits suivants, à bord des bateaux: sous un treuil à l'arrière; enveloppé dans un foulard sur une prise d'air de plafond, dans le lavabo des mécaniciens; sous un rebord dans le dégagement du tunnel de l'arbre; derrière des tuyaux dans le tunnel; dans la salle des machines; sous un lavabo et derrière ce lavabo, dans le gaillard d'avant; dans un mess des officiers; sur des hiloires de plafond, dans la salle de mécanisme du gouvernail; à l'entrée d'une coursive, à bâbord; dans le tiroir du haut d'une desserte; à l'intérieur d'une porte menant au mess; dans une blanchisserie derrière des câbles; éparpillé sur le pont principal; sur le dessus d'une manche à air, dans un magasin; dans une boîte à ordures, près de la blanchisserie de l'équipage. »

Un grand nombre d'autres cachettes sont citées dans d'autres rapports.

Au total, il a été saisi à bord des bateaux en 1947: 611,3 grammes de drogues comprenant six types de stupéfiants dérivant du chanvre indien. Ces bateaux faisant escale dans tous

(Suite page X)

La Résidence

Florissant 11 - Tél. 4 13 88 (8 lignes)

GENÈVE

**HOTEL
RESTAURANT
BAR**

Grands et petits salons pour réceptions
180 lits - 60 salles de bains
Téléphone dans toutes les chambres
Deux tennis - Parc pour autos

Arrangements pour familles

Pour **déménager**
dans de bonnes conditions
adressez-vous à

SAUVIN, SCHMIDT S.A.

Rue des Gares

Tél. 2 63 13

Personnel spécialisé

Devis sans frais

Suite de page VI

les ports du monde et les trafiquants réels n'étant pas toujours identifiés, il est souvent impossible de déterminer le port ou le pays d'origine. Néanmoins, de tels détails et d'autres relatifs aux saisies rendent un service inappréciable à la Commission des stupéfiants et au Comité central permanent de l'opium dans leur lutte contre le trafic illicite des stupéfiants.

Tous les pays parties aux conventions internationales sont obligés de signaler non seulement les saisies pratiquées chaque année mais aussi les mesures qui ont été prises dans chaque cas d'espèce. Ces renseignements sont transmis à tous les autres pays parties aux conventions et, de cette façon, les gouvernements peuvent reconnaître les trafiquants de longue date et se rendre compte des procédés anciens et nouveaux de contrebande.

L'on peut découvrir une bande de trafiquants en stupéfiants et l'arrêter en rapprochant des renseignements obtenus en des endroits et à des moments différents. Dans un rapport daté du 25 juin 1948, les autorités britanniques ont décrit en détail une méthode nouvelle, temporairement couronnée de succès, dont deux médecins de Londres ont été les victimes.

En avril 1947, le docteur A. prescrivait 4 grains (0,26 gramme) d'héroïne et 4 grains de cocaïne, journallement, à un certain George Francis Farrington. Interrogé sur ces ordonnances, le docteur A. déclarait que Farrington lui avait été présenté comme toxicomane par un nommé Wilfred Cooper, qu'il avait autrefois soigné. Le docteur fournit une lettre portant comme en-tête 142 John Street, Dublin, et qui aurait été signée par un certain docteur Percy Foster, « certifiant » que Farrington s'adonnait à l'héroïne et à la cocaïne. Sur le vu de cette lettre, le docteur A avait délivré les ordonnances.

FIAT

*la marque
la plus répandue
en Suisse*

★

SACAF

ROUTE DE LYON 108, GENÈVE

Téléphone 2 71 34/33/32 - 2 91 34

Toutefois, en juin, Farrington était condamné à trois ans de travaux forcés pour vol et recel. Le rapport du médecin de la prison indiquait que le prisonnier n'était pas toxicomane; il n'avait reçu aucune drogue, ni présenté de symptômes montrant qu'il en eût besoin. Une enquête poursuivie à Dublin prouvait qu'il n'existait pas de 142 John Street dans cette ville et qu'aucun docteur du nom de Percy Foster ne pratiquait la médecine en Irlande.

En août 1947, le docteur R., de Londres, informait les autorités britanniques qu'un nommé François Villaret avait été envoyé chez lui par un certain Robert Clements, qui était associé de Cooper, que le docteur A. avait soigné. Clements montra au docteur un certificat sur papier « officiel » signé par « Henri Signal Commissaire de Police », Douvres, et certifiant que Villaret était toxicomane et avait besoin de 4 grains d'héroïne et de 4 grains de cocaïne par jour. Le docteur R. délivra en tout trois ordonnances octroyant les doses pour deux semaines, mentionna au dos du certificat les quantités prescrites et le rendit à Clements afin que Villaret puisse le remettre à la police française. L'enquête menée par la Sûreté générale indiqua qu'il n'existait pas de commissaire du nom d'Henri Signal et qu'aucun fonctionnaire de la police n'avait la compétence voulue pour certifier qu'une personne était toxicomane et avait besoin de s'approvisionner en narcotiques. Le papier « officiel » utilisé se trouvait en vente libre en France dans les débits de tabac; il était simplement frappé d'un cachet gaufré et portait en filigrane le sceau de la République française.

En septembre, le docteur A. a été de nouveau mêlé à une affaire de ce genre lorsque le nommé Jean de Lobera, qui avait été employé par Cooper, obtint de ce médecin une ordon-

Simca

« 8 »

La 6 CV française

**LA VOITURE
FRANÇAISE
FAITE POUR
LES ROUTES
SUISSES**

*

SACAF
ROUTE DE LYON 108, GENÈVE

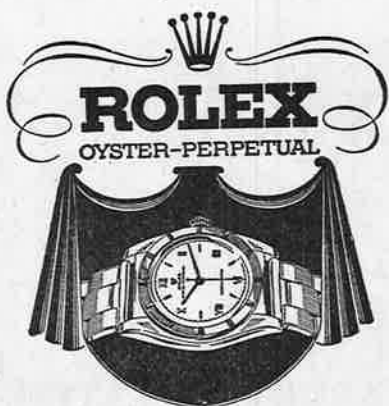
Téléphone 2 71 34/33/32 - 2 91 34

nance pour 1 gramme de cocaïne, délivrée sur le vu d'un certificat portant la signature du « Commissaire de Police, Bureau des Narcotiques ». Ce certificat était accompagné d'une note attestant que de Lobera était toxicomane et avait besoin de drogues, son séjour à Londres s'étant prolongé au delà de ses prévisions. En fait, il n'avait pas quitté l'Angleterre depuis huit ans.

Des membres de la bande furent arrêtés. Sur les quatre personnes compromises, trois portaient des noms d'emprunt. Bien que l'on ne possède pas de renseignements sur la destination des drogues, il est évident qu'elles ont été vendues sur le marché illicite.

Une des plus importantes saisies de morphine opérées ces dernières années fait l'objet d'un rapport du gouvernement chinois en date du 23 avril 1948. Elle implique une bande de trafiquants coréens qui avait introduit en fraude à Changhaï une énorme quantité d'opium et de poudre blanche. Huit jours après que le Commissariat de police de la ville eût été informé de ce fait, la police a pu saisir une grande quantité de drogues et opérer un grand nombre d'arrestations. La piste suivie par un agent de police, se faisant passer pour un marchand désireux d'acheter des stupéfiants, conduisit finalement à la demeure d'un trafiquant bien connu, du nom de Hseih Kiang-jung.

« Bien que Hseih fût momentanément absent, dit le rapport, la police trouva à son domicile sa femme et plusieurs amis. Quatre boîtes de conserves de l'armée américaine attirèrent l'attention des agents chargés de la perquisition. La femme Hseih déclarait toutefois qu'elles appartenaient à un ami et que la grande boîte contenait de l'essence et les autres des fruits frais. Elle pria les agents de ne pas toucher aux boîtes car les fruits pourraient se gâter. L'inspecteur en chef perça



*La première montre-bracelet
étanche et automatique
du monde*

Philippe BÉGUIN
26, GRAND QUAI - GENÈVE



BÉNÉDICTINE
la grande liqueur française

Dépôt pour la Suisse **TINA S. A.**

CAROUGE-GENÈVE
5, Rue des Allobroges

Tél. 5 92 22

toutefois, à l'aide d'une aiguille, un petit trou dans une boîte de conserves, et reconnut l'odeur des stupéfiants qui s'en dégagait. En plus des stupéfiants trouvés dans les boîtes, la police découvrit, sous un matelas japonais, trois paquets d'opium d'un poids de 2.842,6 grammes, ainsi qu'un paquet de poudre jaune d'un poids de 25 taels (945 grammes) et 60.000.000 de dollars en billets de banque chinois (4.800 dollars américains). »

Les stupéfiants trouvés ne sont pas toujours achetés par de pauvres hères vivant dans des taudis. On les trouve aussi dans les maisons de consommateurs riches et très en vue. Un cas signalé par le gouvernement des Etats-Unis, impliquait un homme et sa femme qui s'étaient approvisionnés chez un détective privé de New-York. Celui-ci avait reçu 32.760 dollars pour une seule livraison qu'il avait faite à leur « résidence » dans le Connecticut. Les deux hommes furent arrêtés et plaident coupables. Le détective a été condamné à six mois de prison et à 2.000 dollars d'amende. Le mari a été placé en liberté surveillée pour cinq ans. L'instruction menée contre la femme était en cours à la date du rapport.

Les résumés des rapports sur les innombrables transactions illicites et saisies de narcotics effectuées dans le monde entier sont envoyés par le Secrétariat aux divers groupements qui les transmettent à leur tour à leurs autorités administratives et à la police s'occupant des stupéfiants, aux inspecteurs de la douane, au corps médical et à d'autres bureaux intéressés. Ce service de renseignements a pour centre l'Organisation des Nations Unies qui dirige, au moyen de ses organismes de contrôle des stupéfiants, l'ensemble des dispositions internationales destinées à lutter sans cesse contre le trafic illicite afin de sauvegarder la santé et le bien-être de milliers d'êtres humains.